

Le philosophe Alain et l'école républicaine : du culte de l'enfance à la culture de l'homme

Thibault Vian

▶ **To cite this version:**

Thibault Vian. Le philosophe Alain et l'école républicaine : du culte de l'enfance à la culture de l'homme. 2020. hal-02643214

HAL Id: hal-02643214

https://univ-paris8.hal.science/hal-02643214

Preprint submitted on 28 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le philosophe Alain et l'école républicaine : du culte de l'enfance à la culture de l'homme

Thibault Vian



Résumé

Dans *l'Histoire de mes pensées*, Alain (Emile Chartier) se souvient d'une enfance « sotte comme elles sont toutes », et en particulier de la découverte de la géométrie, puis de la guérison de toutes les frayeurs et des fantômes, avec une brusque irréligion succédant à de pieuses pratiques. Jusqu'en 1881, Emile suit ses études à Mortagne même, dans un jardin d'enfants puis à l'école des jeunes garçons de « Madame Laurent » ; enfin au collège catholique de la ville. Mais « Emile n'échappe pas à la sévérité de l'éducation de son temps, d'autant qu'il se révèle d'un caractère turbulent. On le met alors au ''cachot'' mais l'enfant prend plutôt bien la punition qu'il transforme en sieste ». Puis c'est surtout l'abbé Poupard qui retient toute l'attention du

jeune Emile, comme Alain le raconte dans son *Journal* en 1938 : « L'abbé Poupard qui, me tenant en punition dans sa chambre, tout à coup venait me regarder, rallumait sa colère et me donnait deux grandes gifles (…) et moi je me vengeais en versant trop d'eau dans le vin de messe. Mais bah il s'en apercevait et ne buvait qu'un demi-calice. Nous étions, il me semble, très Moyen-âge ». C'est encore l'insolence du jeune Emile, et les caricatures qu'il faisait de cet abbé Poupard, « un grand au grand nez » qui n'avait pas trente ans, qui demeurent la cause de cette punition. Au-delà de son caractère strictement anecdotique, cet ensemble de faits annonce la critique d'Alain à l'égard de la future école républicaine, dont la discipline demeure tout aussi excessive, puis son adhésion nuancée, entre 1907 et 1912, à l'éducation nouvelle. Alain est alors partisan de l'expression spontanée et de la créativité, contre ce qui précisément étouffe l'émancipation : « Quand les enfants commencent à chanter, on les envoie à l'école, où ils apprennent à parler comme des académiciens (…). Tout l'enseignement travaille à tuer l'improvisation (…). La jeunesse est mise en prison (…) ». Comment la jeunesse d'Alain annonce-t-elle sa philosophie de l'enfance et de l'éducation, ainsi que son ambivalence à l'égard de l'école républicaine ?

Introduction

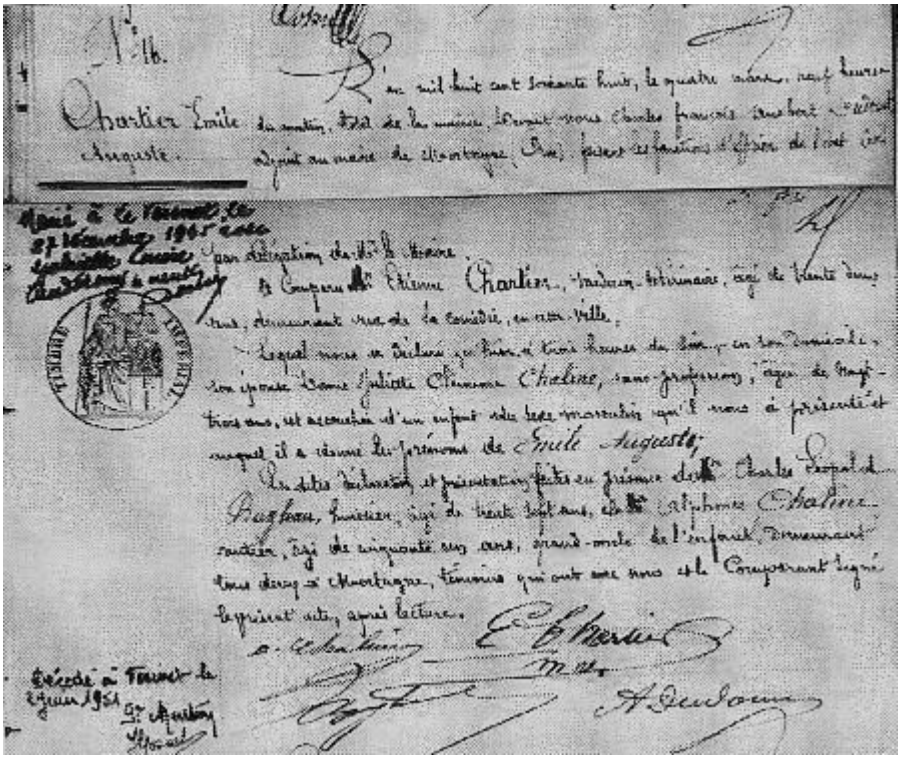
Cette recherche consiste à rendre compte de la relation historique entre Emile Chartier (1868 - 1951) et l'école de la III^{e} république, pour mettre en lumière, à partir de ce rapport, l'évolution d'une expertise, en commentant une partie conséquente de sa philosophie de l'éducation, mais du point de vue de sa genèse historique, en montrant en quoi elle éclaire, sinon constitue, l'expertise même d'Alain. Nous nous référerons à diverses sources primaires, au sommet desquelles figurent les *Propos sur l'éducation*, *Les Dieux*, et *Propos d'un Normand*, et aux nombreuses recherches biographiques qui ont été écrites sur Alain depuis sa mort en 1951, notamment le travail monumental et d'une rare érudition effectué par Thierry Leterre : *Alain le premier intellectuel*. Nous utiliserons, enfin, indifféremment « Emile Chartier » et « Alain », le philosophe abandonnant le patronyme Emile Chartier vers 1930 pour n'être plus qu'« Alain », selon le nom de plume qu'il s'est choisi en 1900 alors même qu'il commence à écrire dans la *Dépêche de Rouen*.

I- Enfance et scolarité

Alain présente sommairement son enfance et sa scolarité de la manière suivante : « Je suis boursier, de très petite bourgeoisie, bien doué pour les sciences comme pour les lettres (…). D'où je viens matériellement ? De l'ancienne province du Perche, et parfois mélange de Percheron et de Manceau »[1]. L'ascension sociale de la famille d'Alain s'échelonne sur plusieurs générations ; entrons donc dans cette enfance à la fois turbulente et riche en vitalité. Emile naît

[1] Avertissement aux *Morceaux choisis*. Cité par Thierry Leterre, *Alain le premier intellectuel*, Editions Stock, 2006, p. 29.

le 3 mars 1868 à Mortagne dans l'Orne, à « trois heure du matin », comme le porta son père dans la déclaration de l'acte de naissance qu'il fit le lendemain.



Acte de Naissance d'Alain, réalisé le 4 mars 1868

Son père, Etienne Chartier, né le 15 août 1835 à Beaumont-sur-Sarthe, est fils d'Etienne Chartier, cultivateur, et de Louise Drouelle, demeurant à Crissé dans le Sarthe. Il est reçu médecin-vétérinaire à Alfort, le 25 août 1858, et épouse à Mortagne le 9 avril 1861, *Juliette-Clémence Chaline*, née à Mortagne le 9 mai 1844, fille de Pierre-Léopold Chaline – Cafetier – et de Louise-Ernestine Bigot. Juliette Chaline est une percheronne pur sang, « belle femme aux grands traits »[2]. Emile est formé par son père, qui lui transmet à la fois le plaisir de la lecture, un esprit critique incorruptible et un parfait mépris des grands de la société. Alain va au collège de Mortagne jusqu'à sa première communion, alors que sa sœur, son ainée Louise Chartier, est aux Dames Blanches. L'enfance et la scolarité d'Alain restent inconnues : « pour l'essentiel, il nous faut nous la représenter par recomposition »[3]. On sait qu'Alain a laissé de son enfance et de sa famille des récits particulièrement savoureux, dans le perche d'abord, ce pays de « petites montagnes », comme dit Alain dans ses *Portraits de famille*, plein de charme, avec ses forêts, ses étangs et ses rivières, puis dans le Maine. Dans *l'Histoire de mes pensées*, Alain se souvient d'une enfance « sotte comme elles sont toutes », et en particulier de la découverte de la géométrie, puis de la guérison de toutes les frayeurs et des fantômes, avec une brusque irréligion

[2] Alain, cité lors de la « table Ronde, n° 89, mai 1955 », et rapporté dans *Alain au lycée d'Alençon* (1881 – 1886), Association des Anciens Elèves du Lycée Alain à Alençon. Commémoration du 17 Nov. 1957, Juin 1958.
[3] Thierry Leterre, *Alain le premier intellectuel*, Editions Stock, 2006, p. 36.

succédant à de pieuses pratiques[4]. La sœur d'Alain, d'après Florence Havély, se souvient paraît-il d'un enfant très gourmand, et singulièrement « difficile », une amie d'enfance rapportant par ailleurs qu'Alain, lorsqu'il venait voir les bêtes de la ferme, lui cassait ses poupées. Enfance heureuse et indisciplinée, même s'il convient d'être prudent à l'égard de ces témoignages, dont le caractère scientifique demeure des plus fragiles.[5]

Dans sa dimension plus directement scolaire, l'enfance d'Alain est d'abord vécue sous le signe de la promotion sociale. Jusqu'en 1881, Emile suit ses études à Mortagne même, dans un jardin d'enfants puis à l'école des jeunes garçons de « Madame Laurent » ; enfin au collège catholique de la ville. La géométrie était confiée à « un prêtre qui l'enseignait sans la comprendre » (pour reprendre les mots d'Alain, dans *Histoire de mes pensées*, pp. 5-6). Alain raconte sa rencontre avec l'abbé Poupard, « un grand au grand nez » qui n'avait pas trente ans, dans son *Journal* en 1938 : « L'abbé Poupard qui, me tenant en punition dans sa chambre, tout à coup venait me regarder, rallumait sa colère et me donnait deux grandes gifles (…) et moi je me vengeais en versant trop d'eau dans le vin de messe. Mais bah il s'en apercevait et ne buvait qu'un demi-calice. Nous étions, il me semble, très Moyen-âge ». Cet ensemble de souvenirs annonce la critique d'Alain à l'égard de la future école républicaine, puis son adhésion nuancée, entre 1907 et 1912, à l'éducation nouvelle : « Quand les enfants commencent à chanter, on les envoie à l'école, où ils apprennent à parler comme des académiciens (…). Tout l'enseignement travaille à tuer l'improvisation (…). La jeunesse est mise en prison (…). Ceux qui parlent et écrivent sont justement ceux qui n'ont rien à dire »[6]. Cette thématique se retrouve dans nombre de ses écrits d'époque, à l'égard de l'enfance : cette thèse de la « jeunesse mise en prison » s'explique alors très probablement par le contraste, dans sa propre jeunesse, entre une enfance au plein air du Perche et de sa campagne, et son enfermement dans l'école de jeunes garçons et dans le collège Sainte-Catherine, marqué par le cachot et la récurrence des punitions, signe d'une discipline étouffante contre l'enfant turbulent qu'il n'a jamais cessé d'être. Nous étayerons cette hypothèse historique plus loin dans cette recherche.

Après huit ans passés au collège libre de Mortagne, Alain se présente au concours de Bourses, lui permettant en cas de succès de financer ses études secondaires. Si sa grande réussite et son entrée au Lycée d'Alençon, qui devient d'ailleurs en 1956 le lycée Alain, sont connues, le détail de sa scolarité secondaire, pourtant décisive dans le sens qu'il donnera plus tard à sa vie, demeure peu connu, les archives sur la question s'avérant relativement rares. D'inestimables témoignages se révèlent conservés, comme celui d'Ulysse Niverd, qui rapporte au cours d'une réunion de l'Association des Anciens Elèves en 1957 le souvenir suivant : « (Alain) était le plus charmant camarade et le plus simple qui soit. Pour nous, de deux ans plus jeunes que lui, c'était la providence pour nous aider de ses conseils lorsque la version et le thème grec dépassait notre compréhension : ses conseils nous étaient aussi précieux en

[4] Cf. Henri Mondor de l'Académie Française, *Alain*, Gallimard, 1953.
[5] Thierry Leterre, *op. Citum.* Nous ignorons par ailleurs le nom de cette amie d'enfance, et la fréquence des faits qu'elle rapporte.
[6] *Propos* n°84, du 13 décembre 1908. Il y aurait lieu également de référer aux nombreux articles d'Alain à cet époque, qui vont dans le même sens : *Propos* n° 74, du 28 février 1908 ; n° 75, du 30 août 1907 ; n° 107, du 21 septembre 1909 ; n° 111, du 29 octobre 1909).

mathématiques et en allemand. Le seul prix qu'il n'obtint jamais fut le prix de tableau d'honneur donné aux élèves sages ; il était très chahuteur, mais quel excellent camarade ». Se dessine alors ici le contraste qui va rythmer la pensée et l'engagement d'Alain à partir des années 1892 : l'image d'un élève brillant, instruit et particulièrement talentueux, mais indiscipliné, insolent et résolument insoumis. Il rentre au lycée d'Alençon en 1881 – en 4ème – et y passe cinq ans : il se démarque rapidement de ses camarades par des résultats surprenants, obtenant dès la première année le 2nd prix d'excellence (1er en version latine, grecque, et en mathématiques) ; puis le premier prix la seconde année. Se présentant au double baccalauréat en 1885 – lettres et sciences, double diplôme très estimé à l'époque – il échoue en sciences, mais obtient son bac *ès* lettres avec mention assez-bien pour la première partie (en classe de rhétorique), et mention bien pour la seconde, en classe de philosophie[7].

Mais c'est le discours de M. Branche, qui reprend le témoignage de M. Didier, professeur de philosophie d'Alain en classe de philosophie, qui se révèle particulièrement suggestif ; il rapporte les paroles même d'Alain, qui témoignent dès cette époque d'un intérêt marqué à l'égard de la figure de l'enfance : « j'ai dit souvent que les plus belles témérités de l'homme étaient la suite des rêveries de l'enfance ; je le crois encore ; je veux que chacun garde en soi comme un trésor cette partie d'enfance qui n'a pas voulu apprendre la ruse ». Une telle analyse marque un rapport de continuité entre l'enfance et la noblesse des actions humaines : les « rêveries de l'enfance », loin de n'être que des errements sans objet et sans valeur, des troubles de l'attention qu'il faudrait à ce titre corriger, constituent au contraire le lieu d'un idéal qui oriente les actions de l'enfant vers une fin déterminée, et le pousse avec courage à se dépasser sans cesse.

L'enfance n'est donc nullement une erreur, ou un état qu'il faudrait seulement s'efforcer de surmonter : « rester jeune, c'est refuser de se résigner, c'est garder en soi l'élan qui a porté toute notre enfance. Qui ne sait plus écouter en lui le chant de l'enfance est voué de ce chef à la vieillesse, c'est-à-dire la sécheresse, l'avarice, la pusillanimité, la sclérose. Mais la vieillesse n'est pas fatale ; elle est une défaite dont on est complice, qu'on choisit ; car on se résigne toujours trop vite à la nécessité, on a toujours trop vite fait de transporter la dure expérience des choses dans l'ordre humain, d'adorer ''l'ordre établi'' comme s'il était le seul possible. L'esprit réactionnaire est moins l'effet de la vieillesse que la cause. Mais l'esprit d'enfance est autre chose que l'infantilisme, qui n'en est que la caricature ; la part de confiance et d'espérance dont témoigne le désir ''magique'' de l'enfance, la part de générosité et de courage que comportent ses plus folles illusions, voilà ce qu'il faut garder si l'on veut sauver l'homme. L'enfant rêve, s'étonne, joue ; il a des idées ! Notre enfance n'est pas seulement notre passé ; elle est ce qui nous ouvre un avenir, ce qui nous permet de surmonter nos habitudes, notre sérieux, notre fatigue. Cette enfance devient authentique et positive parce qu'on *l'assume* au lieu de la subir ;

[7] Alain raconte son échec au baccalauréat *ès* sciences, le souvenir étant encore très vif dans *Histoire de mes pensées* : il ne parvient pas à expliquer les « courbes usuelles » qu'il n'avait pas apprises et se fait moquer par un examinateur de chimie. « Les examinateurs du baccalauréat ne sont finalement qu'une version plus sophistiquée des prêtres de Mortagne, insensible à la démarche d'esprit et ne transmettant des sciences qu'une nomenclature de courbes à retenir. Le philosophe s'en souvient par la suite, ne cessant de plaider pour une pédagogie compréhensive des mathématiques et des sciences. » (Thierry Leterre, *Op. Cit.*, p. 99).

on s'approprie son courage, sa fantaisie, son enthousiasme, cet *élan humain* »[8]. L'enfance n'est pas rédemptrice d'une humanité sombre et vieillissante, mais le moteur même du progrès humain – ce que Jean Château nomme, référant à Bergson, l'élan humain. « Il faut respecter le sérieux de l'enfant ; c'est tout l'avenir humain » revendique Alain dans le premier tome de *Propos d'un Normand* (chapitre LXXVII), et il convient à ce titre d'accorder une attention toute particulière à cet âge de la vie, parce que « tout l'idéal vient d'enfance et s'use à vieillir »[9].

Cet enthousiasme d'Alain déjà très marqué à l'époque (1885) pour l'enfance, contraste à cet effet avec l'éducation classique et humaniste qu'il subit au quotidien dans son lycée : elle n'accrédite l'enfant d'une valeur qu'en tant que celui-ci est porteur d'une potentialité qui l'invite à devenir adulte. Le jeune garçon est alors apprécié non dans son état présent, mais seulement comme être en devenir, l'adulte étant posé d'emblé comme une *valeur* qui oriente le processus d'éducation. En 1907, Alain écrit dans la *Dépêche de Rouen*, un propos très connu où l'internat du lycée devient le centre d'une expérience générale de rébellion : « il y a une odeur de réfectoire, que l'on retrouve dans tous les réfectoires (…) Si vous ne le connaissez pas, je vous estime heureux. Cela prouve que vous n'avez jamais été enfermé dans quelque collège. Cela prouve que vous n'avez pas été prisonnier de l'ordre et ennemi des lois dès vos premières années. (…) Mais ceux qui ont connu l'odeur de réfectoire, vous n'en ferez rien. Ils ont passé leur enfance à tirer sur la corde ; un beau jour enfin ils l'ont cassé »[10]. La fameuse odeur de réfectoire, tant appréciée des biographes d'Alain, dénonce ici le caractère fermé et clôturé du lycée et de tout établissement scolaire en général, à la manière d'un enclos ou d'une barricade, dont Emile semble avoir particulièrement souffert, lui qui se démarque par tant d'indiscipline – la radicalité du champ lexical mobilisé en témoigne.

Cette radicalité se trouve encore accentuée par un second témoignage, écrit quelques mois plus tôt dans la même *Dépêche de Rouen*, le 20 mai très précisément : « quand on est interne dans un lycée, on s'ennuie à périr, et on n'écoute guère les innombrables leçons qu'on est condamné à entendre ». Si le langage de la condamnation retient notre attention, c'est la référence au cours « à entendre » qui demeure ici la plus significative, parce qu'elle annonce toute la critique du séminaire professé *ex cathedra* qui annonce les analyses futures d'Alain en tant que philosophe, et sa pratique enseignante : « Nous sommes très loin de ce qu'Alain (…) met en place dans ses classes : une réelle liberté et une pédagogie de la lecture et de la réflexion en lieu et place d'une pédagogie de l'écriture et de la répétition. De ce point de vue, Emile lycéen nous permet de saisir les innovations qui caractérisent Alain professeur et la particularité de son originalité. Elle ne repose pas seulement sur un talent pédagogique réel, mais sur une autre façon de considérer son travail d'enseignant »[11]. C'est bien l'idée d'une conception de

[8] Olivier Reboul, *L'Elan Humain ou l'éducation selon Alain*, Collection L'enfant, Montréal, les Presses de l'Université de Montréal et Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1974. (Nous soulignons).
[9] Alain, *Les Dieux*, Gallimard, 1934. Cf. Le brillant commentaire de George Pascal, dans *Alain Educateur*, PUF, Paris, 1964, extrait du chapitre « la mentalité enfantine » : « l'enfance, pourrait-on dire, est, à ses yeux, le premier état de l'homme, dépassé mais conservé, et cela signifie sans doute qu'on ne devient pleinement adulte qu'en cessant d'être enfant, mais aussi qu'il faut se souvenir d'avoir été enfant pour devenir un véritable adulte, que ce constant passage d'enfance à maturité, qui est l'objet de toute éducation, est le propre de l'homme » (p. 37).
[10] Alain, *Propos* n° 585, *in Dépêche de Rouen*, 11 octobre 1907.
[11] Thierry Leterre, *Op. Cit.*, p. 93.

l'école, de l'enseignement, de l'enfance, qui émerge lors de ses années de lycée et qui va motiver son action future, souvent en réaction contre ces années de lycée. En conclusion de cette jeunesse lycéenne d'Emile Chartier, de cette odyssée d'une riche et belle adolescence, Alain écrit en 1911, dans ses *Propos d'un Normand* : « Suivons par la pensée un fils de paysan, (…) qui obtient une bourse au lycée. Si, avec son aptitude aux sciences, il a une nature de brute passionnée, on le verra, vers la seizième année, sauter le mur, ou rentrer après l'heure, enfin perdre son temps, se moquer de ses maîtres, tomber dans des tristesses sans fond, et boire pour se consoler ; vous le retrouverez après dans quelque bas emploi où on le laisse par charité ».

Nous passerons en revanche assez vite sur les deux échecs d'Alain à l'Ecole Normale Supérieure de la rue d'Ulm, puis sur son admission en 1889[12], reçu « avant-dernier », puis sur son échec étonnant à la licence *ès* lettre, avant d'arriver troisième à l'agrégation de philosophie en 1892, derrière Théophile Ruyssen, major, et d'Alfred Alengry, année où huit postes étaient mis au concours. Les engagements politiques d'Alain et sa philosophie de l'éducation sont notamment marqués par la rencontre de Marie-Monique Morre-Lambelin, alors professeur à l'Ecole Normale d'institutrices, et fille aînée d'une famille bretonne de quatre filles dont le père était inspecteur de l'enseignement primaire. Marie-Monique arrive comme Emile à Rouen, pour se préparer à l'examen d'aptitude des directrices d'Ecole normale ; elle sollicite à ce titre des cours particuliers de philosophie, qu'elle reçoit alors d'Alain. Au reste, leurs rapports cesseront rapidement de n'être que strictement professionnels : « ce coup de foudre discret mais incontestable représente bien l'épiphanie de leurs rapports »[13]. Sans rentrer dans les difficultés qui animent leur relation, notons toutefois que cette jeune femme contribuera à réunir les *Propos sur l'éducation* d'Alain au tout début des années 50, à saisir l'écriture fragmentaire du philosophe dans une unité thématique – et non pas systématique, ce qui serait incompatible avec le style journalistique d'Alain. Elle rend possible au tout début des années 1900, par sa profession même, le rapprochement du philosophe avec le milieu des institutrices, des écoles primaires et de la pédagogie ; rapprochement accentué par un militantisme de gauche chez Alain, qui atteint à Rouen sa pleine radicalité.

II- Alain et le militantisme

Le travail d'archive que nous avons mené fait état d'un foisonnement d'articles qu'Alain écrit entre 1906 et 1914, principalement dans la *Dépêche de Rouen*, et dans la revue syndicale et pédagogique l'*Ecole Emancipée* : dans cette dernière notamment, il y a lieu d'observer une évolution significative dans la pensée d'Alain, le ton et l'objet des articles se transformant considérablement au cours de ces quelques années, laissant presque transparaître une résurgence de cette tension constitutive de son adolescence, entre le jeune turbulent, non-conformiste, insolent, promoteur de l'émancipation, contre le cloisonnement et l'odeur de réfectoire qui caractérisent ces années-là ; et l'élève brillant, instruit, finalement très scolaire qu'il est également. Dans un article qui date du 13 juin 1906, dont l'incipit s'intitule « à cette

[12] Il rencontre à l'ENS le professeur Jean Lagneau, qu'Alain admire beaucoup et s'efforce par ailleurs d'imiter.
[13] Thierry Leterre, *Op. Cit.*, p. 230.

fête de l'Enseignement primaire », Emile Chartier insiste encore sur la valeur primordiale de la spontanéité de l'enfant et de sa libre expression, face à une école qui étouffe les germes de créativité, thématique qui traverse nombre de ses écrits à l'époque. Cette critique s'adresse directement à l'Ecole Républicaine de son temps, où l'enseignement français est mis en forme par les lois ferry ; la forme même de l'école reste très largement fermée sur le monde, et l'enfant se trouve très vite soumis à des règles – de grammaire, de discipline – dont l'excès demeure aussi significatif que ce qu'Alain a vécu dans son adolescence.

Mais Emile Chartier, que ce soit à titre de professeur, militant, ou philosophe, témoigne d'une position relativement ambigüe et nuancée à l'égard de l'école officielle de son temps, position qui va elle-même beaucoup évoluer dès 1909, lorsqu'Alain est nommé professeur à Henry IV. C'est dans le cadre de cette ambiguïté que va précisément prendre forme sa propre expertise de l'enfance et de l'école en général. Nous insisterons en revanche très peu sur les rapports d'Emile à l'éducation nouvelle, relation qui a déjà fait l'objet de recherche approfondie dont la conférence de Baptiste Jacomino, « Alain et l'Education nouvelle », professée au Colloque « l'éducation nouvelle au service d'une nation à réformer entre espoirs et réalités (1930 – 1970) » le lundi 22 novembre 2010, fut une courte mais très brillante illustration. Un second événement historique doit retenir notre attention : il s'agit de la loi de 1902 qui pose à égalité les filières scientifiques et les filières littéraires – classique et moderne – ; Emile donnera toujours le primat des *studia humanitatis* dans l'instruction de la jeunesse, la remarque suivante venant définir une priorité dans l'instruction du peuple : « ce qui manque le plus à nos amis les prolétaires, c'est moins la science des choses (…), que cette antique science de la nature humaine ».[14]

Cette référence aux prolétaires désignés comme amis n'est pas anodine, en ce qu'ils sont, à titre direct, ceux qu'il s'agit d'instruire pour en forger des citoyens éclairés. Sur ce point, Alain a une posture très critique à l'endroit d'une école républicaine misérablement duale, qui impose la rupture entre l'école primaire et primaire supérieure destinée au peuple, et l'éducation secondaire payante qui est réservée à une élite économique. Attention, toutefois, de circonscrire rigoureusement la critique d'Alain : il ne s'agit pas seulement de dénoncer la nature de la sélection (encore trop indexée sur la richesse et non sur le mérite), mais le fait que tout le monde ne reçoive pas l'instruction poussée qui lui revient de droit, certains – surtout les prolétaires – étant écartés très tôt de toute formation intellectuelle rigoureusement approfondie : « le but est donc d'ouvrir à tous non pas l'accès des places, mais l'accès aux Lumières Humaines ; chacun servira humainement à sa place. On feint que nous avons besoin d'une élite éclairée ; mais bien loin de là ; nous avons besoin d'un *peuple éclairé*, d'ample jugement, de large vue, et d'abord par le sentiment et le pressentiment »[15]. Ce qui est explicitement visé par Emile, c'est le système de bourse, dont il a lui-même profité et qui lui a permis de quitter le collège Sainte-Catherine qu'il détestait tant ; parce que ce système sert de prétexte, sous les habits de la justice sociale, à la sélection d'une élite qui exclut les autres prolétaires de la haute culture à laquelle, en tant qu'homme, ils ont droit.

[14] Alain, *Propos sur l'Education*, PUF, 1986, p. 216.
[15] Alain, « pédagogie enfantine », dans *Propos sur l'Education*, PUF, 1986, p. 347. (Nous soulignons).

C'est pourquoi Alain se distingue non seulement de la position des monarchistes (le parti clérical principalement) et des républicains, qui souhaitent tous deux réserver l'instruction approfondie à quelques élus. Au risque de revenir un peu en-deçà de la période étudiée, citons les observations et préconisations de Jean-Jacques Rapet en 1833, qui a l'avantage de situer dans quel contexte historique s'inscrit les remarques d'Alain. Dans ses « Observations sur l'état de l'instruction primaire, sur ses besoins et sur les modifications à apporter à la loi du 28 juin 1833 », on peut lire alors les indications suivantes : « à quoi se borne l'instruction donnée au peuple ? À lui apprendre à lire, à écrire, et un peu à compter. Ajoutez-y, pour un certain nombre, quelques règles de grammaire qu'ils ne comprennent pas, puis quelquefois, mais trop rarement, quelques notions de dessin, vous aurez, avec quelques noms et quelques dates de géographie et d'histoire entassés confusément dans la mémoire tout ce qui compose le bagage scientifique des dix-neuf vingtièmes des enfants du peuple. Qu'y a t- il là qui soit de nature à exercer une influence quelconque sur la moralité des enfants qui reçoivent cette ébauche d'instruction ? (…) L'enseignement de la grammaire est-il à son tour de nature à corrompre le peuple ? Pas davantage. En effet, quelle influence peut exercer sur le cœur et l'âme des élèves une étude aride, désolante, de mots et de règles sans signification pour l'esprit, dont il ne reste aucune trace après la sortie de l'école et dont le seul résultat doit être d'inspirer à la jeunesse un profond dégoût pour toute espèce d'instruction ? »[16]. A l'opposé d'une telle analyse, Alain va faire de l'instruction du peuple l'aspect le plus important de son combat, qui va notamment se matérialiser dans sa forte implication dans les Universités Populaires.

Olivier Reboul, dans son analyse d'Alain en 1974, commente cet aspect de la philosophie d'Emile Chartier : « l'égalité des chances, qui permet de recruter les plus aptes et de leur confier les postes de commande, ne fait pourtant qu'aggraver l'inégalité naturelle, accentuer la distance entre les esprits doués et les autres. Une telle sélection est certes indispensable pour le recrutement d'une élite, mais elle est foncièrement injuste. D'ailleurs les sociétés les moins démocratiques la pratiquent à leur manière ; l'Ancien Régime savait promouvoir les plébéiens ; même l'armée, si du moins elle veut vaincre, s'entend à sélectionner les plus aptes ; une société dure et progresse quand elle est capable de trier les plus aptes par l'éducation. L'injustice commence quand on néglige les autres, la masse, quand on affirme que les mécaniciens – ou les terrassiers dit Alain – n'ont pas besoin de culture, tout au plus de savoir faire technique exigé par leur humble tâche. Nos professeurs s'activent ainsi à former une élite et méprisent le reste ; double erreur, car d'une part ce sont les faibles, les obtus, les paresseux qui ont le plus besoin des professeurs, et d'autres part cette élite, trop loin des réalités matérielles, trop bourgeoise, pêche toujours par excès d'idéologie et par absence de jugement.

[16] On peut également référer au livre de Daniel Denis et Pierre Kahn, *L'école républicaine et la question des savoirs, enquête au cœur du* Dictionnaire de pédagogie *de Ferdinand Buisson :* « En 1882, le mot mathématique figure pour la première fois dans une loi concernant l'enseignement primaire, et remplace « les éléments de calcul ». Privilège de l'intuition contre l'abstraction, primat de l'utilitaire. Mais la version de 1911 évoque les « facultés de raisonnement, l'esprit de logique, d'analyse et de méthode ». (…) Elle a une plus grande fonction encyclopédique ». Cette évolution est la marque d'un problème qui sous-tend les finalités de l'enseignement primaire au début de la III^{ème} République : doit-elle viser l'utilité des contenus enseignés ou au contraire définir une instance d'instruction approfondie ? Ou pour le dire autrement : le peuple doit-il être un simple exécutant économique, ou faire au contraire l'objet d'une instruction ? Ce débat n'est pas nouveau.

Notre besoin n'est pas d'avoir une élite éclairée, mais un peuple éclairé, car la démocratie repose sur les lumières des tous »[17]. Ce qui est digne d'être remarqué dans ce passage, c'est que le combat d'Alain pour l'instruction de la jeunesse n'est pas dissociable de ses engagements politiques, de sa lutte courageuse contre les pouvoirs, par la médiation d'un peuple éclairé dont le jugement est rigoureusement formé, répondant par là à une exigence démocratique. A ce titre, la démocratie n'est pas en soi le meilleur régime politique parce qu'elle aurait la raison pour fondement, mais parce ce qu'elle est le régime le plus apte à surveiller, contrôler, juger et résister au pouvoir officiel, par le truchement d'un peuple instruit dans les plus hautes études humaines. C'est pourquoi l'enfant turbulent qu'il était, insolent à l'égard de l'autorité et du pouvoir, prend la forme politique d'une résistance qui consiste, d'une part, en la parution d'articles dans la *Dépêche de Rouen* notamment, et auparavant dans les *cahiers de Lorient* où Emile défend systématiquement le droit des femmes – l'accès au droit de vote par exemple – contre la misogynie de son époque ; et d'autre part, dans la fondation en 1899 de l'Université Populaire de Lorient, par Alain lui-même.

Revenons alors quelques années en arrière : Emile, encore très jeune professeur, participe dès 1894 à la Société Républicaine d'Instruction, fondée en 1890, qui s'engage à « la diffusion de l'éducation, surtout dans les milieux ruraux près de Lorient. Elle envoyait des livres, de l'argent et des fournitures scolaires aux écoles rurales, aussi bien que des conférenciers qui faisaient des cours du soir sur toutes sortes de sujets (…). [Emile] faisait deux conférences par an à Lorient même, et d'autres dans les villages du Morbihan. Sa contribution était très nettement d'ordre politique car, à la différence des autres orateurs, presque toutes ses conférences avaient pour sujet des thèmes politiques « L'Individu et l'Etat », « La Justice », « La Discipline Militaire », « Les classes dirigeantes », « Les Droits et les Devoirs du Citoyen », « Le Présent et l'Avenir de nos Libertés » », explique le radical Léon Bourgeois, président de la Société, lors d'une visite en 1894[18]. Puis Emile Chartier accentue son engagement par sa participation à la fondation de l'Université Populaire en 1899, dans un esprit républicain et anticlérical ; il donne par ailleurs des cours à l'Université Populaire des Gobelins. Mais s'il s'agit d'enseigner à tous, le ton est très militant, sans pour autant verser dans la propagande : *écraser le christianisme*, voilà l'une des finalités avouées de son enseignement.[19]

Il convient, dans cette perspective, d'établir une comparaison historique entre les positions d'Alain et l'Ecole Républicaine, telle qu'elle prend forme à l'époque. On se souvient du débat théorique entre Alphonse Aulard et Ferdinand Buisson, deux grands républicains, sur le statut de la religion dans l'école de la République. Pour Aulard, la persuasion, la fraternité, l'instruction publique, la liberté des cultes et de conscience, ont précisément la fonction de détruire la religion, ce qui est selon lui tout-à-fait souhaitable. Mais Buisson, plus nuancé, reconnait une certaine efficacité aux religions, ces « sublimes rêveries d'un Platon ou d'un Kant » ; il convient donc non de détruire la religion, mais de la laïciser. Alain s'inscrit alors

[17] Olivier Reboul, *L'élan humain ou l'éducation selon Alain*, *Op. Cit.*
[18] Nous nous référons ici au P*ropos* d'Alain, n°1852, en date du 13 avril 1909.
[19] « Quel est le christianisme que j'écrase ? (…) A. le protestantisme comme développant le culte de l'individu (…) le *moralisme* en un mot. (…) B. Le catholicisme, comme supprimant la liberté (…) C. Le tolstoïsme, ou *folie* du sacrifice », confie Alain dans sa *Correspondance avec Elie et Florence Halévy*, le 12 avril 1894.

dans la franche la plus radicale des républicains sur ce point, en rupture avec le combat de Jules Ferry lorsque celui-ci affirme dans son « discours au Sénat » du 10 juin 1881 : « oui, nous avons voulu la lutte anticléricale, mais la lutte antireligieuse, jamais, jamais ». Mais là où Alain se distingue profondément et avec grande vigueur de l'école républicaine, depuis le tournant historique qu'elle a été amenée à prendre dès 1880 dans le cadre de la défaite française contre l'empire de Prusse en 1872, c'est par sa position contre l'enseignement de la morale et du civisme qui, s'il s'affranchit en grande partie de la religion catholique, demeure toutefois la discipline centrale de l'école de la troisième république. Or, même l'éducation nouvelle, nonobstant ses écarts avec les normes culturelles et pédagogiques de l'école républicaine, appuie avec insistance la formation du caractère et du civisme, pilier de l'éducation morale.

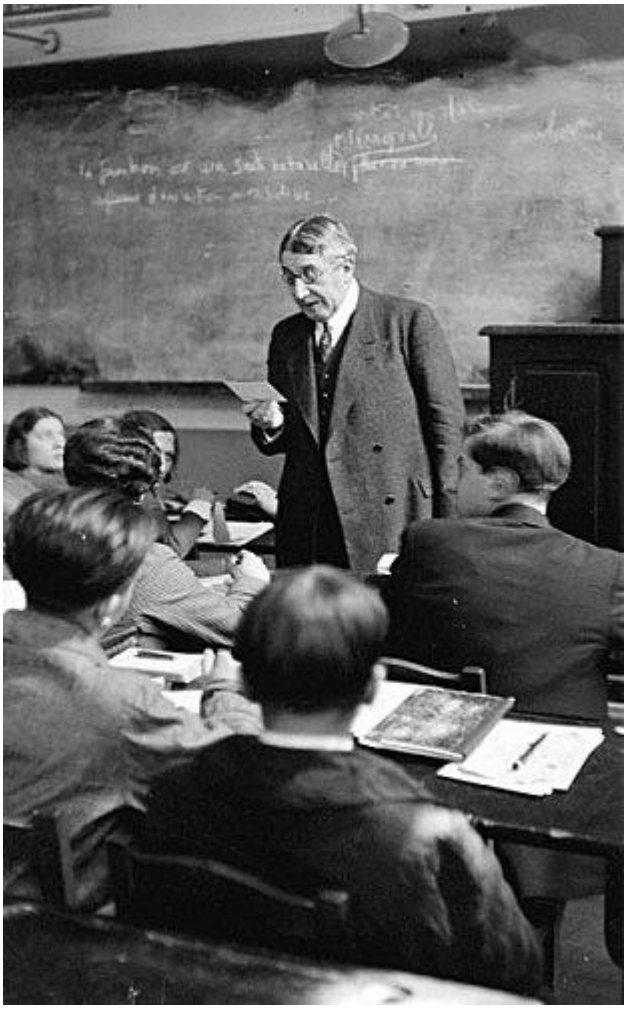
Outre la parution du livre de Paul Bert, *L'Instruction civique à l'école*, en 1878 pour la première édition, et dont le sous-titre est « par l'école, pour la patrie », c'est surtout la finalité de l'école de Jules Ferry qui fait l'objet des critiques d'Alain : « L'école ferryiste n'est pas d'abord – loin s'en faut – celle du ''lire-écrire-compter'', mais l'école de la moralisation » analyse Claude Lelievre dans *Jules Ferry, la République éducatrice*. La morale, considérée comme un fait, est « la bonne et antique morale que nous avons reçue de nos pères et mères et que nous nous honorons de tous suivre dans les relations de la vie, sans nous mettre en peine d'en discuter les bases philosophiques. », pour reprendre les termes de la *Lettre aux instituteurs* de Jules Ferry, du 27 novembre 1883. L'enseignant est alors un éducateur, plus que le médiateur d'un savoir. Or la pratique d'Alain n'a pas une visée morale, elle n'a pas pour finalité l'unité de la patrie, mais bien l'émancipation individuelle des prolétaires et des citoyens en général : « l'éducation civique est un endoctrinement des esprits ; il faut de la défiance à son égard. La patrie n'est pas de haute valeur, (…) c'est l'héroïsme de la justice et de la raison qui compte »[20]. La morale commune, fut-elle républicaine, s'oppose ainsi à la valeur émancipatrice du savoir, qui invite précisément à s'affranchir du moule dans lequel le civisme tend à nous enfermer. C'est la raison pour laquelle Alain sera toujours contre les leçons de morale civique, « hérissées d'épines », et qui « fait souvent oublier la justice » (*Ibid.*), et surtout la liberté.

III- Alain, l'illustre professeur

C'est dans ce cadre que nous allons aborder le second aspect de la pratique philosophique d'Alain, en tant que professeur, surtout lorsqu'il enseigne dès 1909 au lycée Henry IV, préparant les étudiants au concours de l'Ecole Normale Supérieure de la rue d'Ulm. Alain professeur est d'abord l'illustration et la figure d'une certaine conception du métier d'enseignant, qu'il va contribuer à redéfinir, et qui va avoir une influence décisive sur de nombreux élèves et inspecteurs de l'instruction publique, lesquels vont à leur tour promouvoir et diffuser ce modèle. Alain, en effet, a rendu possible « la diffusion d'attitudes, de pratiques, mais aussi d'exigences à l'égard des élèves et des étudiants par le biais de ses anciens élèves,

[20] Yves Lorvellec, *Alain, philosophe de l'instruction publique*, L'Harmattan, 2002. On retrouve ici le fameux débat, probablement initié par Condorcet, entre une école de l'éducation et une école de l'instruction. Alain est, de manière incontestable, du second sentiment, la fin de l'école étant de transmettre la culture qui rendra les citoyens éclairés, et non de produire des individus formés sous le signe de la nation et de l'exigence d'unité.

dont un nombre considérable occupent des chaires de lycée et quelques-uns d'université ou, plus sensible encore, des postes d'inspecteurs (on pense à André Bridoux ou à Etienne Borne) qui ont assuré la transmission de modèles pédagogiques directement issus de la classe d'Alain »[21]. Et si une classe préparatoire aux grandes écoles n'est pas une classe d'école primaire, c'est la même pédagogie de la rigueur et de la liberté qui doit l'animer. Nous avons retrouvé quelques témoignages passionnants d'anciens élèves, qui viennent ainsi rendre compte de ce grand talent pédagogique qu'est celui d'Alain.



Alain enseignant à Henry IV, photo collection Roger-Viollet

Au titre des éloges, on ne peut que citer Thierry Leterre qui salue, en Alain, « le plus grand analyste français de la démocratie et sans doute le professeur le plus prestigieux de sa génération »[22]. Les témoignages qui suivent esquissent un portrait précis de l'enseignement d'Alain, et de l'admiration dont il faisait régulièrement l'objet. Lors du « Colloque de Cerisy-la-Salle en 1974 », organisé sous la direction de Gilbert Kahn, celui-ci évoque dans sa conférence introductive le souvenir suivant : « lorsque j'ai vu et entendu Alain pour la première fois, probablement à Sévigné, quelques mois avant de suivre ses cours à Henri IV, j'ai été frappé

[21] Thierry Leterre, *Op. Cit.*, pp. 66-67.
[22] *Ibid.*, p. 16.

à la fois par l'aspect de son visage et par un parallèle qu'il a tracé ces jours-là. Visage contrasté avec une bouche fine et bien dessinée, comme pour ciseler aussitôt les phrases, et des yeux grands ouverts aux contours mal définis, – était-ce la lumière ? – et dirigés presque vers le plafond. Vous en aurez une idée dans les portraits de Suzanne Vayssac ou de Navarre et surtout dans l'esquisse gravée par un étudiant sur une table et que M. Herry a reproduite. Donc une pensée qui se cherche, sans aucun souci apparent de l'auditoire. (…) Je me le suis vu rappeler par Alain un jour où je m'étais naïvement et imprudemment avisé de poser une question sur l'imagination sans images. Stupeur dans la classe devant cette sorte de sacrilège (…). Il n'en reste pas moins qu'il ne voulait pas d'objection. Il appelait la Sorbonne ''Les Galeries Lafayette de la pensée'', allant de rayon en rayon au hasard des exposés. ''Je dis des choses difficiles, réfléchissez chez vous'' »[23]. Ce refus de la conversation, du cours dialogué, de l'expression libre et spontanée peut surprendre : n'est-ce pas là ce qu'Alain désirait lui-même, dans ses articles de 1906 à 1912, lorsqu'il peignait ce tableau très sombre : « quand les enfants commencent à chanter, on les envoie à l'école, où ils apprennent à parler comme des académiciens (…). Tout l'enseignement travaille à tuer l'improvisation (…). La jeunesse est mise en prison ». C'est peut-être à ce niveau que s'effectue l'évolution intellectuelle des articles écrits entre 1906 et 1914 dans *L'Ecole émancipée.*

Auparavant assez proche des évolutions pédagogiques revendiquées par l'éducation nouvelle, Alain porte dès 1911-1912 une attention beaucoup plus soutenue à la culture humaniste dans son acception traditionnelle et tend à s'affranchir de la « libre spontanéité » de l'enfant, qu'il avait jusque-là appelée de ses vœux. L'attestent en particulier (et parmi d'autres) deux articles publiés[24] par Alain, le 10 janvier 1912 tout d'abord, intitulé « Culture et Poésie », puis celui du 17 février 1914, « L'erreur du primaire », qui apparaissent tous deux comme une critique sévère du primat de l'expression libre et du tâtonnement tels qu'ils sont parfois pratiqués dans les écoles primaires. Alain se bat au nom d'une transmission systématique de la culture, et d'abord de la poésie (surtout celle d'Homère). Emile Chartier ne renonce pas pour autant à son éloge de la jeunesse, éloge qui s'exprime à la fin des *Propos sur l'Education* par deux formules saisissantes : « on dit que les nouvelles générations seront difficiles à gouverner. Je l'espère bien », évoquant « l'actuelle jeunesse qui dit non aux puissances »[25]. Mais cette résistance ne peut s'exprimer avec efficace et ne devenir féconde qu'à la seule condition d'être appuyée sur les armes conceptuelles que lui confèrent la culture lettrée et scientifique, permettant de s'affranchir des préjugés d'une époque, grâce à une école de liberté dont le moteur premier est le pouvoir de questionner ; cette école a pour finalité d'enseigner l'irréligion absolue devant les choses. Cette évolution, certes relative, dans la posture intellectuelle d'Alain, est probablement à mettre en relation avec sa découverte du positivisme d'Auguste Comte vers 1912, qui invite à un enseignement gradué, long et exigeant, allant du plus simple (les mathématiques chez Comte) au plus complexe. C'est sans doute pour cette raison qu'Alain reste relativement traditionnel quant aux matières à enseigner (le latin et la géométrie), et quant à la

[23] Extraits des Actes du Colloque « Vigueur d'Alain, rigueur de Simone Weil » qui se déroule au Centre Culturel International de CERISY-LA-SALLE du 21 Juillet au 1er Août 1974 sous la direction de Gilbert Kahn. Association « Les Amis d'Alain ».
[24] Alain*, Les propos d'un Normand (1906 – 1914)*, Gallimard, 1955.
[25] Alain, *Propos sur l'Education*, p. 220.

progression et aux exigences intellectuelles qui régissent cet enseignement. Pourtant, quelque chose de tout-à-fait singulier caractérise Alain, ce qui le distingue radicalement de l'Ecole Républicaine.

Un second témoignage peut venir nous éclairer ; il est extrait d'un petit livre publié en 1932, très rare et difficilement consultable, dont l'auteur a souhaité garder l'anonymat. Dans *Alain Professeur* (par X. X., Elève de rhétorique supérieure à Henry IV, Paul Hartmann éditeur, 1932), outre une présentation très générale, l'auteur écrit : « nous voyons arriver un personnage grand, fort, et évidemment paresseux », qui fumait sa cigarette lors de la pause qu'il prenait toutes les heures ; on remarque des détails tout-à-fait précis et intéressants : « il y a ici un foisonnement d'idées vivantes et en même temps une action directe, optimiste, virile, gaie ». Cette gaieté virile est encore attestée par un second témoignage, d'André Maurois, qui deviendra lui aussi très grand professeur : « nous n'étions en classe que depuis cinq minutes et déjà nous nous sentions bousculés, provoqués, réveillés. Pendant dix mois nous allions vivre dans cette atmosphère de recherche passionnée. (…) Chartier aimait nous donner le choc d'une thèse paradoxale qu'il entourait de tout l'appareil de la vraisemblance logique. Puis tantôt il la démolissait ; tantôt il nous laissait chercher notre propre salut. » (André Maurois, *Mémoires*, 2 volumes). Cette atmosphère de recherche passionnée rompt avec le caractère austère de l'éducation d'Alain au collège Sainte-Catherine puis au lycée d'Alençon, dont l'application aveugle de règles dépourvues de sens, n'avait rien de ce bousculement, de cette provocation, de cet éveil sur lesquels repose tout le talent d'Alain. Mais ce qu'Emile conserve de sa propre instruction – et de l'école républicaine à cette époque – c'est l'exigence intellectuelle qui préside à son enseignement, mettant en avant l'abstraction caractéristique de la culture humaniste.

Enfin, loin de la sélection et du découragement des plus faibles dans l'école de la troisième république, c'est peut-être l'aspect suivant qui cristallise la pratique philosophique du professeur Chartier : « A chacun de nous il faisait confiance. Il cherchait scrupuleusement le point où chacun laissait apparaître quelque qualité positive… il pariait pour l'homme. Il guettait leur lueur d'humanité, et des deux mains il protégeait la petite flamme naissante pour l'aider à grandir »[26]. C'est sur le sens de l'encouragement, de la confiance, et du progrès des enfants, qu'Alain fonde le cours de pédagogie enfantine qu'il dispense au collège Sévigné en 1924 aux jardinières d'enfants, sur la demande de sa directrice Mme Salomon. Dans sa lettre du 18 janvier 1968, George Bébézé rendait à Alain cet hommage savoureux : « nous ne nous sentions plus, surtout après plusieurs mois, des enfants qui suivaient une classe, mais un groupe qui essayait de penser convenablement, et sans avoir à subir le poids d'une autorité qui jusqu'alors nous avait paru nous traiter comme des mineurs. (…) Cette liberté que les jeunes ont conquise… et dont ils paraissent abuser quelquefois, Alain nous l'offrait comme un cadeau qui était dû à nos 18 ans. C'est de cela que pour mon compte je lui sais le plus gré »[27]. La pédagogie d'Alain

[26] Samuel de Sacy, « Topo. Disciple. Philosophie », *Nouvelle Revue Française, Hommage à Alain*, Septembre 1952, pp. 47-48.

[27] Cf. Voir aussi le témoignage d'André Amar : « ce spectacle de l'homme aux prises avec l'idée était beau à voir. Chartier parlait, tassé sur sa chaise, les coudes sur la table, les yeux mi-clos, concentré, ramassé sur lui-même, comme un lutteur pesant sur son adversaire. Sa voix ordinairement presque sourde s'élevait alors dans tout l'éclat

conjugue ainsi la rigueur intellectuelle de l'enseignement traditionnel, le primat de l'adulte sur l'enfant, état qui aspire à son propre dépassement ; et la recherche passionnée, la confiance et la bienveillance à l'égard des enfants, cette liberté conquise qui rompt avec l'obéissance, la soumission, la pure réceptivité qu'impose la pédagogie traditionnelle. L'éducation chez Alain vient donc non pas étouffer et contrarier la résistance de l'enfant, mais la doubler d'une culture humaine raffinée qui va lui permettre d'en exprimer la potentialité. Elle échappe ainsi à l'alternative entre une école républicaine résolument tournée vers la formation d'une nation unifiée dont seule une petite élite est éclairée, et une éducation nouvelle qui sous prétexte de rompre avec l'abstraction et les plus hautes vertus intellectuelles, maintient l'enfant dans son état actuel de développement et cherche peu ou prou à l'adapter au monde ambiant dans lequel il vit, avec toute la dimension de servilité qu'implique cette dangereuse adaptation.

Conclusion

Alain révèle dans un propos inachevé, intitulé « L'argot » (un manuscrit reproduit avec l'autorisation de Xavier Brandolin dans les *Propos d'un Normand*), les réflexions suivantes : « j'accepte même qu'ils m'aient entendre par là qu'ils n'honoraient nullement ceux qui parlent selon les humanités. Au vrai ce que j'attends d'eux, ce n'est point qu'ils honorent ceux qui parlent le langage humain… mais qu'ils le parlent eux-mêmes, enfin que, pour abaisser ce qui est médiocre, ils s'élèvent : qu'ils méprisent de haut, non de bas ». Cette nécessité d'une haute culture pour le peuple fait rupture avec l'esprit républicain d'une élite éclairée, et à laquelle les masses devraient se soumettre – élite intellectuelle dont Alain fait lui-même partie. « L'influence d'Alain », selon l'expression de Raymond Aron, dans *La Psychologie et la Vie*, en janvier 1929, passe non seulement par ses nombreux écrits, mais aussi, pour beaucoup, par le truchement de ses anciens élèves, notamment André Maurois, Henri Mondor, Gilbert Kahn – qui sont tous devenus professeurs de philosophie – ; et aussi, assez curieusement[28], par quelques inspecteurs, au sommet desquels figurent André Bridoux ou Etienne Borne, qui ont transmis le modèle pédagogique d'Alain dans les classes et auprès de la haute hiérarchie de l'éducation nationale. Par ailleurs, la rencontre avec quelques grandes figures, comme la philosophe Simone Veil, et l'écrivain Paul Valévy, a beaucoup nourri la réflexion éducative chez ces deux derniers (aussi discrète soit-elle par ailleurs), comme l'attestent par exemple les remarques sur les examens et la critique de la sélection dans les *Propos sur l'intelligence* (1925) de Valéry, directement héritées d'Alain. Enfin, l'influence d'Emile Chartier pénètre jusque dans certains domaines de l'école primaire, non pas tellement dans la période qui nous occupe ici, mais plutôt par la médiation des cours de pédagogies enfantines qu'Alain dispense dans les années vingt.

---

de son timbre. On sentait le moment où l'idée avait enfin cédé. Les traits de Chartier s'éclairaient. Nous respirions » (André Amar, « Alain, Professeur », *Les cahiers de l'Alliance Israélite Universelle*, No. 86, Oct. 1954, pp. 1-2).

[28] Lorsqu'on sait ce qu'Alain pense des inspecteurs, ou plus précisément des « pédagogues inspecteurs » comme il les appelle lui-même, l'influence de la pédagogie d'Emile Chartier dans les sphères de l'inspection officielle peut surprendre : « Seulement le pédagogue inspecteur ignore tout cela ; c'est un gendarme qui vient s'assurer que l'instituteur a préparé sa leçon. Le métier de surveiller rend stupide et ignorant ; cela est sans exception », *Propos sur l'éducation*, p. 92.

Sous un dernier rapport, Alain apparaît comme un véritable philosophe de l'enfance, ou plutôt, de ce qu'il appelle lui-même la « nature enfantine ». Si son approche n'est pas directement psychologique ou sociologique, elle repose toutefois sur une observation suivie et très minutieuse des enfants ; c'est précisément pour ses connaissances qu'il est appelé à enseigner au collège de Sévigné dès 1924 aux jardinières d'enfants. Sa philosophie consiste à penser la rigoureuse relation de l'enfant au langage (notamment du primat des signes sur les choses), ses manières spécifiques de penser et de sentir, sa représentation singulière du monde qui l'entoure, ou encore le fonctionnement de l'attention qu'il porte aux choses : « L'enfance [est elle] un devenir ou une essence ? Il s'agit d'un état, d'une manière spécifique d'être au monde. On trouve chez Alain une description de l'enfance riche et profonde. (…) Alain semble voir en l'enfance une sorte d'essence, connue *a priori*. [Il] tente une analyse eidétique pour constituer *l'état d'enfance.* Cet état de dépendance et de plasticité renvoie au premier genre de connaissance chez Spinoza. (…) On reconnaît *l'animisme* de l'enfant, qui traite les choses comme des personnes, le *fétichisme*, qui considère certains objets comme bienfaisants ou hostiles, accessibles à la prière, le *phénoménisme* de l'enfant, pour qui le réel est une suite d'apparitions, le *syncrétisme*, caractère d'une pensée incapable d'analyser, de distinguer. L'enfant est profond psychologue, capable de deviner les autres et de les faire agir avec pénétration. (…) L'enfant qui ne peut rien sur les choses, découvre dès le berceau le *pouvoir des signes*, pouvoir d'ordre affectif et mimétique : pleurer, crier, rire ont une efficacité mystérieuse mais réelle sur les puissances tutélaires. L'enfant parle bien avant de comprendre ce qu'il dit. Le mot est d'abord un mot de passe. ''Il pense d'abord en roi, et manifeste une conduite magique par un perpétuel recours aux signes''. L'enfant va de l'abstrait au concret, il part du complexe, du global, du confus : son monde est d'abord un monde où les choses mêmes sont signes ; il part des mots, ces talismans, quitte à mettre des années pour en comprendre le sens ; le verbalisme est inhérent à l'enfance. (…) Celle-ci est un étage de l'homme sur lequel on construit sa vie d'adulte, parfois même contre elle, mais on ne détruit jamais son enfance. » (Olivier Reboul, dans *L'éducation selon Alain*).

La pensée d'Alain n'est pas incompatible avec les approches psychologiques, sociologiques, médicales, juridiques de l'enfance. Mais elle a quelque chose de plus que toutes les autres, quelque chose d'infiniment supérieure ; elle reste selon Jean Château, la plus éclairante et la plus éminente : « j'avoue que moi-même, pour comprendre l'enfant, et procéder sur lui à des études scientifiques, j'ai trouvé plus d'inspiration chez Alain que chez les plus grands de nos psychologues contemporains, trop enserrés dans leur soucis de ne point risquer, dans leur peur des aventures ».[29]

[29] Jean Château, « Préface à *L'éducation selon Alain* », dans Olivier Reboul, *Op. Cit.*

Bibliographie

Alain, *Correspondance avec Elie et Florence Halévy*, Gallimard, 1958.

Alain, *Les Dieux*, Gallimard, 1934.

Alain, *Propos d'un Normand (1906 – 1914)*, tome I, Gallimard, 1952.

Alain, *Propos sur l'éducation*, PUF, Paris, 2007.

Amar, André, « Alain, Professeur », dans *Les cahiers de l'Alliance Israélite Universelle*, No. 86, Octobre 1954.

Bridoux, André, *Alain : sa vie, son œuvre avec un exposé de sa philosophie*, PUF, 1964.

Carnec, André, *Alain et J-J Rousseau : contribution à la philosophie de l'éducation*, Pensée Universelle, 1977.

Chervel, André, *La Culture scolaire, une approche historique*, Belin, 1998

Denis, Daniel, Kahn, Pierre, *L'école républicaine et la question des savoirs, enquête au cœur du* Dictionnaire de pédagogie *de Ferdinand Buisson*, Broché, 2003.

Lelièvre, Claude, *Jules Ferry, la République éducative*, Editions Hachette, 1999.

Leterre, Thierry, *Alain le premier intellectuel*, Editions Stock, 2006.

Lorvellec, Yves, *Alain, philosophe de l'instruction publique*, L'Harmattan, 2002.

Mondor, Henri, *Alain*, Gallimard, 1953.

Mondor, Henri, *Alain : Emile Chartier au lycée d'Alençon* (1881 - 1886), Broché, 1958.

Pascal, George, *Alain éducateur*, PUF, 1964.

Reboul, Olivier, *L'élan humain ou l'éducation selon Alain* - Paris : éd. J. Vrin ; Montréal : Presses de l'université de Montréal, 1974.

Sacy, Samuel de, « Topo. Disciple. Philosophie », *Nouvelle Revue Française, Hommage à Alain*, Septembre 1952.

X.X., *Alain Professeur*, Paul Hartmann éditeur, 1932.